

Déclaration de l'UNSA-Education de l'ORNE



4 rue Michelet 61000 ALENCON

Mardi 3 juillet 2012

Le SE-Unsa se réjouit de voir l'École primaire devenir enfin une priorité pour la Nation, mais d'autres maillons du système éducatif sont aujourd'hui en souffrance et nécessiteront une égale attention. C'est le cas du collège où groupes et classes particulièrement surchargés ne permettent pas de prendre suffisamment en compte l'hétérogénéité des publics. C'est aussi le cas des lycées professionnels soumis à une réforme qui ne se soucie guère de la diversité de tous les publics, notamment les plus fragiles.

Pour le 2nd degré, les recrutements annoncés se font principalement dans des disciplines qui ont du mal à attirer les candidats au CAPES (lettres, mathématiques et anglais). Cette désaffection croissante pour le métier d'enseignant sera problématique pour l'avenir et pose plus généralement la question de l'attractivité du métier. Si rien n'est mis en œuvre pour à la fois densifier les viviers de recrutements, valoriser l'image du métier et le reconnaître financièrement, ce phénomène pourrait s'amplifier. La création d'emplois supplémentaires de professeurs d'EPS et de CPE, après des années de disette, est un signal encourageant. L'attention portée à la vie scolaire correspond à notre demande de renforcement des effectifs, notamment dans les établissements les plus sensibles.

Ces mesures correspondent à des soins de première urgence. C'est le budget 2013 qui donnera les orientations pour le traitement de fond nécessaire à notre système éducatif, mal en point après cinq années de saignées budgétaires

Pour l'Unsa éducation, la prochaine loi de finances devra œuvrer à une répartition équilibrée des dotations de postes en ciblant notamment les établissements ou les territoires les plus en difficulté. Là encore, il faudra rompre avec les pratiques antérieures basées sur des éléments datés.

Sur ce sujet, comme sur d'autres, l'UNSA-éducation attend beaucoup d'un dialogue social constructif pour donner tout son sens à la priorité accordée à l'École et à la Jeunesse, par le Président de la République. Le rôle des instances de concertation que sont les comités techniques locaux et les CDEN sera donc majeur.

Déclaration de l'UNSA-Education de l'ORNE



4 rue Michelet 61000 ALENCON